



Servitude de passage actée le 15 juillet 1980 dans le titre de propriété "Vol.25634N°3". Elle grève la parcelle IC-311 au profit des parcelles IC-309 et 313. Elle a une largeur actée de 5.00 mètres.

Piquet bois
X = 343618.38
Y = 7686162.27

Clou
X = 343638.21
Y = 7686176.89

La limite notée A-1 a été fixée et bornée le 25/05/2009 par M. HUET Denis, géomètre-expert au Port. Elle est issue du document d'arpentage numéroté 7482E

Alignement de la voie publique communale fourni par la mairie le 16 juillet 2009

SURF. TERRAIN : 639,49m²
EMPRISE AU SOL : 360,18m²
SOL PERMEABLE : 199,43m²
14 places de parking
SHON TOTALE : 658,52 m²

PLAN de MASSE - Ech : 1/250e - PC 2

